

Urgence écologique : les Eglises face à la confusion éthique une réflexion protestante¹

Vincent Wahl², septembre-octobre 2024

Depuis un peu plus d'un an, se sont multipliés en France et en Europe, les conflits sur les ressources, et les manifestations clamant le refus des contraintes écologiques. Les résultats électoraux notamment ceux des européennes de juin 2024, sont décourageants, sinon franchement mauvais, pour les partis verts, non les seuls à porter un projet écologique, mais ceux qui, sans doute, sont les plus identifiés à ces préoccupations. En France et en Europe, un certain consensus autour de l'urgence écologique se serait donc éloigné, alors même que le péril s'est précisé, et que ses conséquences pour les populations se sont alourdies. Pourtant, ces dernières années, l'Europe avait connu un sursaut de conscience et d'engagement. Certes, ailleurs dans le Monde, des déniéristes³ revendiqués se faisaient élire. Certes, nous faisons, ici, l'expérience de la procrastination des pouvoirs publics et d'une partie des forces économiques, etc.. mais aujourd'hui, c'est de la labilité, de la fragilité du consensus lui-même que nous faisons l'expérience... Les déniéristes seraient-ils de retour, ici aussi, et en force ?

Quant aux Eglises chrétiennes, au-delà d'un témoignage de conviction, souhaitent-elles participer à l'effort commun à divers courants de pensée, afin de contribuer à des résultats concrets dans la défense du climat, du vivant, et des conditions de vie de l'humanité ? Comment, dans une logique de service et de discussion pluraliste, ce message peut-t-il être *utile* ?

Le philosophe et théologien Olivier Abel invoque un *imaginaire social à ébranler*, estimant que *Les églises (...) sont des vecteurs tout désignés pour ce travail de l'imaginaire commun (...). Mais les églises elles-mêmes doivent rejoindre toutes les forces et les intellectuels collectifs qui, du côté des sciences et des arts, des techniques et du cinéma, peuvent œuvrer en ce sens*⁴.

La poursuite de l'engagement des Eglises en faveur de la justice climatique et de l'écologie doit aujourd'hui être pensée dans le contexte d'une opinion qui marque le pas, y compris parmi leurs membres, et d'une nouvelle manifestation de la puissance finalement inentamée des lobbies qui entendent retarder ou empêcher la prise en compte de l'urgence environnementale. Les Eglises doivent en particulier faire face à une nouvelle confusion dans les discours et la perception des enjeux.

Ce retour de flamme inattendu remet en cause les approches globales qui commençaient à émerger tant dans les politiques publiques que dans la pensée des Eglises (nous partions, à cet égard, de la décision *Ecologie, quelle(s) conversion(s)*⁵ ? , du synode national de Paris-Sète, en 2021, de l'Eglise protestante unie de France-EPUDF). Il semble leur substituer un vacillement des volontés, une *confusion éthique*. On retrouve sans doute cette dernière dans l'énigme de la passivité de populations

¹ Le présent article a été publié en trois volets sur le site forumprotestant.fr, du 28 septembre au 12 octobre 2024 ; lien vers le 1^{er} volet (qui permettra de retrouver les deux autres) : <https://forumprotestant.fr/articles/wahl-urgence-ecologique-les-eglises-face-a-la-confusion-ethique-une-reflexion-protestante-1/>

² Vincent Wahl (<https://ecrits.vincentwahl.fr/>) est écrivain, agronome et économiste. Membre du réseau *Espérer pour le vivant* commun à l'EPUDF et à l'UEPAL, il s'exprime dans cet article à titre personnel. Cet article a bénéficié de la relecture attentive et des précieuses suggestions de Nicolas Beaudoin, Roger-Michel Bory, Jean-Marc Chastel, Charlotte Mijeon, Jacques Muller, Sœur Hélène Noisette, Cécile Poulain, Michel Rodes, Etienne Zundel . Qu'ils en soient chaleureusement remerciés !

³ <https://fr.wiktionary.org/wiki/d%C3%A9niériste>

⁴ Olivier Abel, *Le bouleversement éthique des horizons* dans Olivier Abel, Edouard Bard, André Berger, Jean-Michel Besnier, Roger Guesnerie, Michel Serres *Éthique et changement climatique*, Le Pommier, Essais et documents, septembre 2009

⁵ Synode national de Paris-Sète, 2021, de l'EPUDF. *Ecologie, quelle(s) conversion(s) ?* . https://epudf.org/wp-content/uploads/2021/12/une-decision-synodale-majeure-synode_national_2021_decision-26734.pdf?doing_wp_cron=1661862548.0575048923492431640625

directement éprouvées par la crise écologique générale, et notamment le changement climatique, ou le sentiment, fondé ou non, que les classes populaires tourneraient le dos à l'urgence écologique. Les *petits gestes pour la planète* peuvent-ils fournir une alternative concrète, une manière de rebondir ? Que signifie l'attrance, tant de la société que des Eglises elles-mêmes, pour l'approche *colibri* popularisée au tournant du siècle par Pierre Rabhi ? Quelles limites, quels dangers potentiels, notamment pour le message évangélique, d'une excessive focalisation sur ce type de *démarche*, à laquelle on peut sans doute rattacher *Eglise verte* ? L'engagement individuel peut-il se substituer à la recherche d'une vérité commune, d'une vision d'avenir partagée ? Quelles conditions de possibilité d'un projet commun à diverses composantes de la société, parmi lesquelles les Eglises ? Quels antidotes pour le poison de la confusion éthique ? Voici les principales questions que nous examinerons dans le présent article.

Dans quelle situation nous trouvons-nous ?

1. Une confusion éthique.

Nous, croyants engagés dans le combat écologique, avons renoncé depuis déjà longtemps à cette rêverie : que la Nature, le climat, se réparent tous seuls. Nous avons dû admettre – et cette difficile remise en question est encore en cours - que les conséquences annoncées et déjà perceptibles du dérèglement climatique et de la perte de biodiversité sont pour une large part, irréversibles. Cependant, nous avons vécu dans une utopie implicite : alors que l'opinion semblait progresser dans la prise en compte des enjeux climatiques, après les *marches pour le Climat* de la jeunesse de 2019, l'ébranlement civilisationnel de la pandémie, **Nous**, tous les humains, allions tous tirer dans le même sens, travailler chacun à notre niveau pour atténuer, adapter, réduire la misère et les inégalités, construire un monde plus accueillant aux détreesses, plus résilient. Dans cette hypothèse irénique, des questions pouvaient se poser, techniques, de rythme, etc.. La question de justice y était déjà primordiale, dans la répartition des efforts... Momentanément, le déniailisme avait semblé s'effacer devant l'évidence du dérèglement climatique. La retraite forcée de la COVID, favorisant les discussions médiatiques sur un *monde d'après*, et même si, très vite nous avons compris que ce n'était qu'illusion, ont pu aussi nous faire croire à cette bonne volonté générale. En somme, toutes nos approches éthiques et même politiques étaient basées sur le pari qu'une bonne information sur l'urgence et la gravité de la crise écologique générale, et notamment du changement climatique⁶ entrainerait l'action.

Moins de trois ans plus tard, les guerres, l'inflation, ont généré des retournements d'opinion, la politique migratoire s'est durcie. Des promesses politiques n'ont pas été tenues, comme celle de prendre au sérieux la convention citoyenne pour le climat, douche froide aux effets de long terme encore inconnus⁷. Tout ceci sur la toile de fond des méga-incendies, des super-ouragans, des inondations ou des sécheresses, etc... Rappel brutal à la réalité ! En 2024, en Europe et en France, loin d'un cap fermement maintenu, nous avons été témoins, notamment, de divers reculs de la réglementation écologique et plus généralement d'une *mise au second plan* des préoccupations écologiques dans l'agenda politique.

Nous avons sans doute largement sous-estimé la capacité du déniailisme à s'adapter, à trouver de nouvelles formes. Nous avons sous-estimé les antagonismes, la conflictualité, la capacité des lobbys industriels, du système capitaliste, à mener un marathon politique et culturel pour agir sur les responsables politiques, et sur l'opinion publique. Nous étions loin d'imaginer que certains partis

⁶ Cf François Gemenne, membre du GIEC, dans « les matins de France culture » du 6 août 2024 <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/france-culture-va-plus-loin-l-invite-e-des-matins/que-faire-de-nos-preoccupations-environnementales-9704061>

⁷ Cf. <https://forumprotestant.fr/articles/wahl-convention-pour-le-climat-si-on-prend-les-gens-au-serieux/>

politiques pourraient utiliser l'écologie comme repoussoir. Nous avons peut-être oublié combien il est efficace de manipuler frustrations et colères. Un exemple éclairant est celui de l'instrumentalisation par le système agro-industriel exportateur de la colère récente de petits et moyens agriculteurs nourriciers, sous couvert de l'idéologie *de l'unité paysanne*⁸.

Pourtant, en contradiction avec cette idéologie, dominante depuis les années 1950, les exploitations agricoles françaises montrent une très grande diversité. La détresse d'une partie des agriculteurs, notamment des éleveurs, est réelle. Leurs conditions de vie se dégradent, les journées de travail s'allongent, le taux des suicides est très élevé, etc. Les producteurs agricoles sont pris en étau entre des prix tendanciellement trop bas, l'application insuffisante de la loi Egalim et les prix des intrants, les distorsions de concurrence avec les agricultures dans et hors de l'Union Européenne et aussi, on l'oublie peut-être trop souvent, dans une logique de fuite en avant entretenue par l'endettement. Il serait légitime que les pouvoirs publics rendent justice à ceux qui souffrent. Plus globalement, il serait juste de soutenir explicitement les producteurs qui servent les besoins alimentaires locaux, dans le respect de la santé des personnes⁹ et de l'environnement. Est-ce le sens des décisions du premier semestre 2024, comme la forte baisse de l'ambition du plan Ecophyto, et la remise en cause des prérogatives de l'ANSES¹⁰ ? Au contraire, les principaux bénéficiaires des reculs environnementaux consentis par le gouvernement sont les tenants de l'agriculture industrielle, exportatrice, ou productrice de matières premières, et plus encore leurs fournisseurs en engrais, produits phytosanitaires, machines, ou les secteurs de la mise en marché et de la transformation, enfin du crédit. La colère des petits et moyens agriculteurs, des éleveurs, est instrumentalisée. La santé des personnes, au premier rang celle des agriculteurs eux-mêmes, ne semble pas peser pas lourd devant ces intérêts. Enfin, les contraintes environnementales apparaissent comme un bouc émissaire commode et de nature à détourner la société et les agriculteurs eux-mêmes des enjeux de long terme, compte tenu du fait que l'agriculture sera l'une des premières victimes du changement climatique.

C'est maintenant l'écologie elle-même, au-delà des reculs électoraux, qui devient un bouc-émissaire, comme l'illustre un article du 3 mars de Novethic¹¹, ou d'une manière peut-être encore plus frappante, une chronique de Stéphane Foucart dans Le Monde¹², ou l'entretien radiophonique avec François Gemenne cité ci-dessus¹³.

La chronique de S. Foucart cite les habitants de la commune de Blandecques, épice centre des inondations du Pas de Calais de l'hiver 2023-24, où le vote Rassemblement National atteint des sommets, et où le vote écologiste est tombé à 1,7%. *Des témoignages recueillis sur place, il sourd un sentiment de fatalité et d'abattement, et une colère étrangement retournée contre « les écolos »... qui préfèrent sauver les grenouilles (plutôt) que les maisons en interdisant les curages pendant les périodes de reproduction*¹⁴... La bétonnisation, plus forte qu'ailleurs, l'industrialisation de l'agriculture qui arrache les haies et arase les talus, imperméabilise les sols, sont ainsi exonérés, et l'auteur souligne, à travers *l'affaiblissement des liens de causalité, une crise de l'intelligibilité du monde*. L'article illustre aussi que le conservatisme économique et écologique continue d'inspirer des partis politiques puissants, et que ses partisans surfent sur les difficultés populaires pour promouvoir leur vision économique et maintenir leur mode de vie. François Gemenne rappelle pour sa part, que quelques mois après la destruction de la Nouvelle-Orléans due au cyclone Katrina, la Louisiane a élu comme gouverneur Bobby Jindal¹⁵, climato-dénialiste extrême, dont le discours était d'exonérer le changement climatique de la responsabilité des destructions, promettant de désigner les *vrais coupables*.

⁸ Ce passage a particulièrement bénéficié de la relecture de Nicolas Beaudoin.

⁹ Cf. Secours catholique, Réseau Civam, Solidarité Paysans, Fédération française des diabétiques *L'injuste prix de notre alimentation*, Sept 2024 <https://www.civam.org/ressources/thematiques-groupes/alimentation-thematiques-groupes/linjuste-prix-de-notre-alimentation-quels-couts-pour-la-societe-et-la-planete/> Référence communiquée par Hélène Noisette. *Dans le cadre de cette étude, des groupes de parole ont réuni des personnes en précarité et des agriculteurs (parfois eux aussi en précarité) et notamment en Bretagne, ont permis de dépasser des préjugés opposant pauvres contre écologistes, ces derniers contre les agriculteurs..., pour mieux comprendre mécanismes et bénéficiaires du système agro-alimentaire (cf p 8 de la publication).*

¹⁰ Anses - Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail ; www.anses.fr/fr

¹¹ https://www.novethic.fr/economie-et-social/transformation-de-leconomie/greenblaming-ecologie-bouc-emissaire-inaction?utm_source=mailpoet&utm_medium=email&utm_campaign=skier-coute-que-coute-le-greenblaming-menace-la-transition-la-descente-aux-enfers-datos-le-recap-du-5-mars-191

¹² Stéphane Foucart, *Voter contre soi-même*, Le Monde des 23-24 juin 2024.

¹³ François Gemenne in Les matins de France culture, 6 août 2024

¹⁴ Explication depuis démentie, comme l'explique un récent article du Monde. Cf : Le Monde du 17 juil. 2024 — Inondations dans le Pas-de-Calais : l'entretien des canaux n'est pas la cause des sinistres, selon un rapport d'inspection.

¹⁵ https://fr.wikipedia.org/wiki/Bobby_Jindal

Les phénomènes de retournement contre les porteurs de mauvaises nouvelles ne sont pas nouveaux, au contraire de l'accélération des crises écologiques, et dans le contraste entre le fort reflux de la priorité écologique dans l'opinion, et la multiplication des catastrophes et des signes d'urgence.

Les pouvoirs publics ? Ils ont beaucoup parlé. Ont-ils agi au niveau requis ? Sans même évoquer leurs contradictions, sans mentionner non plus ceux qui ne voient rien de plus urgent que de faire des guerres destructrices, ils semblent rester un peu partout nettement en deçà des enjeux, même s'il ne faut pas négliger des travaux législatifs importants, comme le Green Deal en Europe, et, en France, la *loi anti-gaspillage pour une économie circulaire*¹⁶, dite loi AGECE, qui s'attaque notamment à la prolifération des emballages plastique jetables, favorise le réemploi, combat aussi l'obsolescence programmée. Mais il s'agit de mesures technocratiques (sans *a priori* péjoratif, la réglementation étant nécessaire et forcément technique). Dans les meilleurs des cas, elles associent l'incitation et la contrainte. Mais elles nécessitent des budgets conséquents, et une détermination politique forte dans la longue durée. Leur capacité de s'adapter aux conditions réelles, ainsi que l'équité dans leur application, seront difficiles à assurer¹⁷. La population aura du mal à en saisir la cohérence et la portée, ne verra pas en quoi, à long terme au moins, elle en sera bénéficiaire, et ce, d'autant que les gouvernements sont loin de rechercher l'apaisement et la justice sociale, condition d'un consensus autour de l'urgence écologique. Quant à l'opinion, le court terme de l'inflation, le ciseau entre les dépenses contraintes de logement, d'énergie, de déplacement pour rejoindre le lieu de travail qui augmentent fortement et les revenus qui stagnent ou diminuent, causent de réelles difficultés aux plus modestes et font naître dans les classes moyennes la peur du déclassement. Tout cela révèle l'attachement à consommer, ainsi qu'à ses symboles comme le *rêve automobile*¹⁸. De ces hésitations, une partie des entreprises, notamment dans le secteur énergétique, et surtout de leurs actionnaires, prend prétexte pour revenir en arrière par rapport aux engagements pris, ce qui est grave, compte tenu de la durée des investissements dans ces secteurs, et donc de l'inertie des trajectoires une fois lancées. C'est le cas de l'entreprise Glencore comme le relate Novethic dans un article du 9 août 2024¹⁹ : *Glencore a annoncé cette semaine qu'il allait finalement conserver sa branche charbon. « Je suis convaincu que c'est (...) la voie optimale pour créer de la valeur pour les investisseurs », a déclaré (...) son directeur général, « le pendule a basculé en matière d'ESG²⁰ au cours des neuf à douze derniers mois. Ils [les investisseurs] reconnaissent toujours que l'argent est roi ... »*

Il n'y a donc rien d'évident à ce qu'une société renonce à la perspective de l'enrichissement, ainsi qu'à celle, fût-elle fallacieuse, d'un développement économique et financier infinis. En réalité, si, d'un côté, le pourcentage de français qui admettent à la fois la réalité des dérèglements, et leur origine humaine, d'environ 60%, reste stable depuis dix ans, d'un autre côté, le consensus autour des conséquences collectives et individuelles à donner à ce constat ainsi qu'aux avertissements des scientifiques n'a jamais existé. Ballotements dans les discours, absence de cap, tant sur la vision de l'avenir, que sur les moyens d'y parvenir, refus de sortir d'une vision technique, instrumentale, et d'aborder le sujet des règles du jeu d'ensemble : tout ce fouillis mental auquel participent aussi les pouvoirs publics, voici que je cherche à désigner par le terme de confusion éthique. Les particuliers autant que les corps intermédiaires, comme les Eglises, semblent s'y engluer!

¹⁶ <https://www.ecologie.gouv.fr/loi-anti-gaspillage-economie-circulaire>

¹⁷ Par exemple, sur le Green deal, la commission européenne avait sous-estimé les difficultés de la transition pour l'agriculture. Cf. [«De la ferme à la table» : raisons de l'échec et comment rebondir](#), Pierre-Marie Aubert, IDDRI, fev. 2024. (Référence suggérée par Nicolas Beaudoin)

¹⁸ Cf Le Monde des 23 et 24 juin : *Classes moyennes, la grande peur du décrochage... Parmi les motifs de frustrations, la fin du rêve automobile sous l'effet du prix des voitures neuves et des contraintes écologiques, occupe une forte place symbolique.*

¹⁹ <https://www.novethic.fr/environnement/transition-energetique/glencore-renonce-a-se-separer-de-ses-activites-charbon>

²⁰ Désigne les critères *environnementaux, sociaux et de gouvernance* servant à l'analyse extra-financière des entreprises cf. <https://www.novethic.fr/lexique/detail/esg.html>

Mais pourquoi ne suffit-il pas de savoir pour désirer un changement ?

François Gemenne, dans l'entretien cité plus haut, donne plusieurs explications à ce paradoxe, que l'on peut ajouter à celle du rêve, finalement inaccessible pour la plupart, d'un plein accès à la société de consommation. Dans le cas de la Nouvelle-Orléans, comme dans celui des inondations catastrophiques de Belgique et d'Allemagne de juillet 2021, relève-t-il, il est insupportable pour les populations touchées d'entendre que *l'ouragan* (qui les a frappé était) *lié au changement climatique*, car ils se sentent aussitôt coupables de ce qui leur arrive²¹. Par ailleurs, dit-il, les événements extrêmes, même répétés, demeurent considérés comme exceptionnels, et non comme tendanciels et devant conduire à des efforts d'ajustements structurels... Lancer des alarmes est donc à ses yeux inutile et conduit au repli sur soi. Un petit guide d'aide à l'argumentation édité par *Parlons Climat*²² ne dit pas autre chose.

La question de la justice sociale est, sans doute, aussi au cœur du problème... Des études d'opinion indiquent, certes, que la population française est préoccupée par la crise écologique, mais les signes d'une augmentation du soupçon entre différentes catégories sociales²³, de la perplexité sur les efforts à faire, et sur l'équité dans leur répartition, existent déjà. La souffrance des plus faibles, la nécessité de mettre en place des filets de sécurité pour les plus impactés seront-elles prises au sérieux ? L'idée selon laquelle les questions écologique et sociale étaient inséparable avait aussi progressé ces dernières années. Explorer ce lien est devenu d'une actualité brûlante, avec les soulèvements successifs, des gilets jaunes, puis des agriculteurs, le renchérissement du prix de l'énergie, etc.. Les classes populaires, les ruraux, cumulent les expositions aux dangers environnementaux ou nutritionnels dans l'indifférence générale. Ils ont une conscience aigüe de leur très faible marge de manœuvre pour s'en protéger, et s'adapter à un monde sans énergies fossiles. Pour ces personnes, un discours surplombant, des injonctions moralistes, venus de catégories sociales qu'elles considèrent comme privilégiées sont souvent insupportables²⁴.

Ecologie populaire

Une récente émission de France Culture²⁵ fait écho au travail que sociologues, ou militants de terrain mènent depuis le mouvement des gilets jaunes (*Les gilets jaunes étaient-ils « anti-écologistes » ?*). Il en ressort que les classes populaires sont tout aussi anxieuses que les autres face au dérèglement climatique, mais ont leur propre manière de réagir, leur propre rapport à la parole sur le sujet. L'émission donne la parole à Alix Levain, anthropologue et à Gabriel Mazzolini, des Amis de la Terre et de la Maison de l'écologie populaire à Bagnolet.

D'où vient l'idée reçue que l'écologie n'intéresserait pas les classes populaires, ou, pire, leur *assignation à une opinion anti-écologique* ? Cette idée serait ancrée dans les politiques publiques, qui considèrent que les populations les plus modestes sont éloignées de l'écologie, car étrangères aux savoirs experts, sur lesquels ces politiques sont largement fondées. Il faudrait donc les *convertir*, les *sensibiliser* aux écogestes. Cette opinion serait aussi souvent partagée par les organisations écologistes. Or, le mouvement des *gilets jaunes* a permis de poser autrement les

²¹ Le lien entre la question *Pourquoi ne suffit-il pas de savoir*, d'une part, et d'autre part l'écoanxiété voire le désespoir, est un sujet en soi, qui ne peut qu'être effleuré dans le présent article. Cf par exemple C. Renouard et X de Bénazé, *Rouvrir l'horizon*, Editions Emmanuel, sept 2023. (Référence signalée par Hélène Noisette). *Sans ressources intérieures, devant l'ampleur des catastrophes, un risque est la désespérance qui se traduit par l'engrenage dans les comportements responsables des catastrophes, sorte de suicide collectif*. Sur l'écoanxiété, cf aussi : https://ejc.epudf.org/wp-content/uploads/sites/349/2024/06/EcoanxieteEsperance_Mars2023.pdf

²² https://docs.google.com/presentation/d/1ByAAS0mg1NV0Fze37S212peR3vpwoUSm2UfT4qZR45k/edit#slide=id.g2869a5a111d_0_199

²³ Pour les catégories sociales privilégiées, la question *Pourquoi ne suffit-il pas de savoir pour désirer un changement*, trouve sans doute des réponses assez différentes de celles du paragraphe précédent. Les questions de différenciation sociale et d'affirmation de son propre statut y jouent sans doute un rôle, de même qu'un individualisme renforcé, l'illusion qu'individuellement, on pourra toujours sans sortir. Enfin, la question de ce qu'il faut bien qualifier de fuite en avant des dirigeants répond encore à d'autres problématiques, des pistes d'approfondissement sont suggérées en note xx.

²⁴ Sujet abordé également dans le rapport *Le prix injuste de notre alimentation*, op.cit. note n°6

²⁵ France-Culture - Le temps du débat, émission du vendredi 01 décembre 2023 : *Ecologie populaire*

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-temps-du-debat/le-temps-du-debat-emission-du-vendredi-01-decembre-2023-6315383>

questions, d'indiquer l'orientation concrète à donner à la notion de justice climatique dans notre pays. Les deux intervenants soulignent notamment l'importance de la figure de Priscilla Ludowski. Celle-ci disait, dès le début de 2018, dans une pétition qui a recueilli 1 million de signatures: *vous vous trompez de cible en taxant les plus modestes, mais l'engagement à respecter les cibles pour limiter le changement climatique est très important pour moi, pour nous*. L'information resterait donc nécessaire aux classes populaires comme à tous, mais pas spécialement de sensibilisation. Mais, même si le dérèglement climatique est une urgence, elles ont aussi besoin qu'on leur donne du temps pour s'organiser, et trouver des solutions justes pour tous...

Déjà en 2011 La revue *Politis* consacrait un numéro spécial à l'écologie²⁶, qui faisait une large part à *l'Écologie populaire*. L'émission de 2023 converge avec ses analyses.

*On est de plus en plus conscient, dans les cités, d'être les premiers touchés par la dégradation de l'environnement, et guère moins nombreux à s'en déclarer soucieux que dans les beaux quartiers. Cependant : La qualité écologique, « ce n'est pas pour nous », répètent les plus modestes... L'eurodéputée verte Karima Delli indique : Je crois que les classes populaires nous créditent de notre honnêteté et de notre sincérité. Mais elles questionnent encore fortement notre capacité à être utile pour elles. Dans le même numéro, Jean-Daniel Lévy, directeur d'un institut d'études de marché rappelait des erreurs de communication faites au début des années 2000, comme le *matraquage* « anticonsommation » indifférencié (inaudible chez ceux qui se serrent la ceinture tous les jours), la revendication de péages à l'entrée des villes ou la satisfaction affichée devant la hausse du prix de l'essence (sans considération pour les familles modestes dépendantes de la voiture, rejetées pour leur logement dans des banlieues lointaines) (...)*

Pour *Politis* la qualité écologique serait perçue par les plus défavorisés comme *une sorte de récompense (pour) un effort économique privé et non l'affaire d'une conversion profonde des politiques publiques*.

Ce type d'opinion participe sans doute aussi à la confusion générale. et met brutalement en lumière un fossé entre catégories sociales que tout semble opposer, ou entre dirigeants et administrés. Il paraît urgent, aujourd'hui, de trouver entre eux les conditions d'un nouveau type de dialogue, en paroles et en actes.

2. Quelle espérance collective reste-t-il ?

Nos Etats peinent donc à conduire des politiques vraiment significatives, et continuent de privilégier la recherche de la puissance, technologique, économique, géostratégique, avec le risque renforcé d'une approche technocratique et autoritaire des « transitions » dont ils disent reconnaître la nécessité. Or, une grande partie de la population a du mal à inscrire les enjeux écologiques dans un récit collectif qui les concerne, quand bien même les commentateurs insistent sur l'inutilité des *alarmes*, à plus forte raison, du moralisme. Les dirigeants, pourrait-on croire, sont intellectuellement et affectivement capables d'intégrer l'urgence (le sont-ils toujours ?²⁷) ... mais peut-être sont-ils plus intéressés par la perpétuation de leur pouvoir que par des décisions courageuses... Un approfondissement démocratique, voire la pression de l'opinion publique, sont donc nécessaires pour les obliger à affronter leurs responsabilités... Et comme l'opinion publique, de son côté, semble atone, le serpent se mord la queue !

Cependant, il y a quelques raisons à l'optimisme, notamment sur la possibilité *de rassembler les classes moyennes et les classes populaires pour obtenir une transition écologique juste, qui rééquilibre l'effort*, selon les mots de G. Mazzolini dans l'émission du 1^{er} décembre 2023 citée plus haut. Les déniéristes, s'ils ont regagné en influence, ne sont pas plus nombreux, et comme déjà souligné la proportion de la population qui croit à l'origine humaine des dérèglements reste stable. Mais c'est sur la vision globale

²⁶ *Politis* n°1171 du 6 octobre 2011 L'écologie peut-elle être populaire ?

<https://www.politis.fr/editions/1171-lecologie-peut-elle-etre-populaire-15490/>

²⁷ Nous posons plus haut la question *Pourquoi ne suffit-il pas de savoir pour désirer un changement*. Cette question se pose aussi pour les dirigeants. On trouvera une piste de réflexion sur le sujet dans *Jean-Pierre Dupuy De la certitude d'être surpris. Esprit, novembre 2009* ; cf aussi un commentaire personnel de cet article en suivant le lien https://ecrits.vincentwahl.fr/2023/01/10/2023-festiwahl/#_ftn2

du monde et sur la question du passage à l'action, qu'on doit constater le flou, l'incertitude, le choc des « vents de doctrine », qui crée ces *variations saisonnières*, empêchant de définir et conserver un cap :

D'un côté, il existerait un réel mouvement de fond vers *une consommation responsable*²⁸.

Selon les données du dernier baromètre de l'Ademe la notion de sobriété semble commencer à s'imposer, alors qu'elle était encore largement inconnue il y a 20 ans. Une majorité de citoyens constatent ainsi que des solutions de consommation responsable se sont développées depuis 10 ans, notamment la seconde main, le partage ou la location de biens et services ou encore la réparation. Si les Français sont encore réticents à transformer certains aspects de leur consommation (notamment l'usage de la voiture ou la consommation de viande), beaucoup adoptent donc de nouveaux réflexes. (...) Face à cette relative inertie du système économique, 80% des Français pensent que l'Etat et les pouvoirs publics devraient agir pour contraindre plus les entreprises et les acteurs privés. *“Trois Français sur quatre considèrent que l'Etat devrait interdire la publicité pour les produits les plus néfastes”*, explique par exemple Renaud Fossard, co-fondateur et directeur général de Communication et Démocratie sur LinkedIn. Un constat qui tranche avec le discours de beaucoup d'acteurs politiques et économiques, qui réclament au contraire la simplification et l'allègement des contraintes pour les entreprises.

Mais aussi, un clair affrontement de modèles économiques aux priorités antinomiques.

Selon un article paru dans Novethic²⁹ en août 2024, le premier modèle, incarné par la *Rencontre des entrepreneurs de France* organisée par le MEDEF, la réduction des déficits publics et la croissance demeurent les deux caps à privilégier. Le deuxième modèle, porté par les *Universités d'Été de l'Économie de Demain* du Mouvement Impact France prône une alternative pour minimiser les impacts sociaux et environnementaux les plus négatifs.

3. Le message des Eglises luthéro-réformées

Les Eglises sont-elles attendues sur l'environnement, et notamment sur la justice environnementale ? Un récent débat radiophonique³⁰ a porté sur le rôle des religions dans la société française. Un participant y a émis l'idée selon laquelle, si la devise de la République française, liberté, égalité, fraternité ne cite pas explicitement la justice, l'une des conséquences est que ce sont aux religions de s'en préoccuper... Cette demande implicite aux Eglises est confirmée, en septembre 2023, par les résultats de l'étude que l'association chrétienne de protection de l'environnement *A Rocha* avait commandé, à l'IFOP, en partenariat avec *Parlons climat* (*Sondage auprès des catholiques pratiquants et des protestants sur le climat* ³¹).

Le sondage révèle aussi que l'environnement et le changement climatique figurent à la 3^e position, à 27% des réponses, des principaux sujets de préoccupation d'une population de référence, représentative de l'ensemble des Français. Les catholiques comme les protestants placent l'environnement à un niveau très proche, en 4^e position, à 27% également pour les catholiques, et à 25% pour les protestants. Les pages 2 et 3 du document de présentation de l'enquête indiquent notamment que *les chrétiens sondés ont majoritairement conscience de la crise environnementale et de la responsabilité humaine dans le changement climatique*. On relève aussi qu'une forte proportion des chrétiens interrogés (comme aussi de la population en général) est prête à envisager des changements de vie importants, mais ne sait pas comment s'y prendre. Les chrétiens veulent donc se mobiliser pour la planète mais sont peu nombreux à établir un lien entre les problématiques écologiques et leur foi.

De leur côté, les institutions historiques du christianisme en France ont été récemment de plus en plus explicites sur l'ardente obligation d'intégrer les préoccupations écologiques et notamment climatiques dans leur prédication, leur réflexion éthique, et leurs pratiques. C'est le cas de l'Eglise

²⁸ <https://www.novethic.fr/economie-et-social/transformation-de-leconomie/sondage-francais-consommation-responsable-ecologie-entreprise-2024>

²⁹ <https://www.novethic.fr/economie-et-social/transformation-de-leconomie/derriere-la-crise-politique-un-choc-de-modeles-economiques-et-de-priorites>

³⁰ Cf l'émission « le temps du débat » du 4 juin. Les religions cimentent-elles encore la société française ?

³¹ <https://france.arocha.org/fr/news/resultats-de-lenquete-ifop-parlons-climat-a-rocha/>

Ce portail donne un résumé des conclusions de l'étude, et donne accès aux différents documents de celle-ci. On peut citer aussi, à une échelle locale, une enquête réalisée auprès des catholiques de la région de Laon, que cite l'article de V Wahl et Roger-Michel Bory *Catastrophistes et collapsologues, vrais ou faux prophètes ?* dans *Foi&Vie* n°3, 2020

Catholique, mise en mouvement en 2015 par l'encyclique du pape François, *Laudato si*. Dans le monde protestant³², le Conseil Œcuménique des Eglises a joué un rôle précurseur dès la fin des années 80, mais la réception de son message dans le protestantisme français a été un échec³³, malgré l'héritage de grandes personnalités engagées en faveur de l'écologie comme Théodore Monod ou Jacques Ellul. Un rattrapage est en cours depuis une vingtaine d'années, avec l'engagement de la Fédération protestante de France (FPF) dans le plaidoyer climatique³⁴, la naissance, dès 2008 du réseau Bible et Création, qui a pris récemment le nouveau nom d'*Espérer pour le vivant*, et surtout, peut-être, le synode national de l'*Eglise Protestante Unie de France* (EPUdF, luthéro-réformée) qui s'est tenu à Paris et Sète en 2021. Cette assemblée, organe de décision suprême de l'EPUdF, a pris une *décision* intitulée *Ecologie, quelle(s) conversion(s) ?*³⁵, qui appelle à des *conversions (personnelle, ecclésiale et sociétale)*, aux plans de de la théologie (la vision du monde qui découle de la foi), de l'éthique et même de la politique. De cette décision, importante, on peut espérer un tournant.

Le texte comporte trois volets. Le premier est la *position théologique*, qui situe la relation de Dieu avec la création en termes de *promesse* : cadeau qui nous précède, événement toujours contemporain, dans une transformation de chaque instant, à laquelle nous sommes appelés à participer. Le texte insiste aussi sur le cri de la création souffrante, qui appelle la repentance et le pardon. Enfin, place la relation de l'humain au *monde naturel et sauvage* sous le signe de la responsabilité, du respect et du service. En second, la *position éthique* s'organise autour des termes de *puissance retenue, de sagesse, d'empathie avec le monde qui vient*, cet avenir que l'homme ne peut maîtriser. Elle adopte un ton prophétique pour souligner le lien entre la pauvreté, et les crises sociale et écologique, pour pointer le mal-développement et l'avidité humaine, ainsi que l'économie productiviste et les dominations (patriarcale, des intérêts particuliers et des égoïsmes nationaux) nuisant au bien commun. Parmi les rôles qu'elle veut se donner dans la crise écologique, l'EPUdF cite l'accompagnement de l'éco-anxiété, l'engagement en vue de proposer *une sagesse humaine renouvelée en dialogue avec les autres traditions de pensée pour un nouvel équilibre dans la relation à la terre, alternative aux tentations d'une sortie autoritaire ou technicienne*. Enfin, 3^e volet, une série de *paroles* s'adresse aux pouvoirs publics, aux responsables politiques, à la société, parmi lesquelles on pourra noter le soutien *aux initiatives citoyennes et expériences de démocratie participative en matière de justice climatique*. Il est recommandé aux églises locales de *veiller*, notamment, *à la cohérence de leurs pratiques en matière de respect de la création, renforcer leur (...) solidarité avec les (...) migrants, d'accompagner les personnes fragilisées par la crise écologique dans le cadre d'un travail diaconal local, de s'engager dans la démarche Eglise Verte*³⁶. Au Conseil national (l'exécutif de l'Eglise), il est notamment demandé *de confier une «veille au réseau Bible et création (renommé depuis Espérer pour le vivant) et de promouvoir et soutenir la démarche Eglise Verte*³⁷.

On voit que le texte synodal aborde la question sous de multiples angles, sans craindre d'aborder le terrain politique. Dans ses principes et son orientation générale, il présente un caractère global et équilibré qui doit être salué. Mais à ce stade, la veille théologique et sociétale du réseau *Espérer pour le vivant*, et *Eglise Verte* sont les seuls éléments concrets à être cités. Le projet à mettre en œuvre reste largement à construire, et son calendrier à esquisser au moins dans les grandes lignes. C'est à ce prix que l'EPUdF pourrait devenir une force permanente de proposition, et ainsi contribuer à l'intelligence collective de la société française. Il faut enfin rappeler que cette prise de position globale date d'avant les mouvements de retournement d'opinion que nous venons d'analyser.

³² On se réfère au *protestantisme* non comme à une *identité* à opposer à d'autres, mais à une composante culturelle des sociétés française et occidentale, et dont il s'agit d'exprimer les ressources spécifiques, en vue de l'enrichissement des réponses globales de ces sociétés. De manière sans doute trop simplificatrice, il sera surtout des Eglises luthéro-réformées, Eglise protestante unie de France (EPUdF) et Union des églises protestantes d'Alsace et de Lorraine (UEPAL) Il était déjà question de spécificités protestantes considérées comme des ressources dans l'article de V. Wahl et R.M. Bory *Catastrophistes et collapsologues, vrais ou faux prophètes ?* Foi&Vie 3/2020,

³³ Jean-Sébastien Ingrand (entretien avec) Mort et vie de l'écologie dans le protestantisme français Foi&Vie 3/2020

³⁴ On se réfèrera notamment au livre très utile paru en 2022 sous l'impulsion de sa commission « justice climatique », *S'engager pour la justice climatique*, sous la direction de Jean-Philippe Barde et Martin Kopp, Editions Scriptura, Paris, 2022. On y trouve notamment une analyse économique, sociale et juridique (Jean-Philippe Barde), une approche biblique et théologique (Sarah Stewart-Kroeker), une présentation de l'état des connaissances scientifiques (Valérie Masson-Delmotte).

³⁵ EPUdF, 2021, *Ecologie, quelles conversions ?* op.cit

³⁶ Souligné par l'auteur de l'article

³⁷ *idem*

La promotion des *petits gestes pour la planète*, une réponse adaptée à la confusion éthique ?

Le constat des chapitres 1 et 2 précédents renvoie à la question suivante : *devant ces affrontements, dans cette difficulté à saisir dans sa globalité les priorités conduisant à l'action face aux urgences écologiques, faut-il revenir au concret, aux gestes à la portée de tous et de chacun ?*

4. Les « *petits gestes* » ou « *écogestes* »... un colibri dans le magasin de porcelaine ?

Les *petits gestes pour la planète* ont déjà une longue histoire, ainsi que l'adhésion ou l'agacement qu'ils suscitent.

Je me souviens de mon propre agacement, lorsque le service chargé des politiques agricoles auquel j'appartenais au début des années 2000, avait conduit une étude concluant que nous, ses collaborateurs, devions être sensibilisés à l'importance d'éteindre la lumière, et de fermer portes et fenêtres en hiver, comme si nous n'avions mieux à réfléchir et proposer !

Cependant, il faut reconnaître d'emblée, qu'au minimum, ces gestes permettent de sortir d'un discours de sidération et d'impuissance. Dans l'émission déjà citée, Gabriel Mazzolini donne une perspective historique précieuse, soulignant que les organisations écologistes, à l'instar des pouvoirs publics, avaient-elles aussi une vision descendante, surplombante, de la *sensibilisation par les petits gestes*, pensant devoir convertir les gens, au lieu de *faire avec* eux. Mais cette posture a changé : il s'agit désormais de *faire avec et pour* ! Partir du vécu, des *écogestes* adoptés sans le savoir, et les valoriser ... Les classes populaires ont développé toute une économie de la réparation et du soin, de la sobriété, qu'il faut reconnaître, dont il faut favoriser la diffusion, car ils peuvent devenir des sources d'inspiration plus large. Une majorité des gens en France, de l'ordre de 60%, *tout un peuple*, dit Mazzolini, accomplit des *petits gestes* et considère qu'elle agit ainsi contre le changement climatique. Ce serait, selon lui, *une porte d'entrée fondamentale dans la lutte contre le changement climatique*.

Cela doit nous conduire à envisager comment ces petits gestes sont accompagnés par les politiques publiques, et si cette *porte* vers une perspective plus large est réellement dégagée !

Pratique actuelle et limites des « *petits gestes* »

Encadrer, susciter par des politiques publiques, des gestes d'économie, de sobriété ? on flaire la dialectique, voire les conflits, entre des savoirs vernaculaires, et la sollicitude, aux relents paternalistes, de la vieille tradition de *l'éducation ménagère*... On sent aussi qu'il y a un enjeu de bien public à ce que l'information sur les biens manufacturés comporte des éléments sur leur consommation énergétique, leur réparabilité, etc. et à ce que ces informations soient encadrées, ne puissent devenir un domaine de fausses allégations à fins de propagande commerciale, etc... On se souvient des messages *anti-gaspi* des années 70, conséquence de la crise pétrolière. Depuis, une inflexion a eu lieu, dans une certaine mesure, entre les injonctions à dépenser, à consommer, en vue d'alimenter la croissance industrielle et commerciale, et les messages visant plutôt à l'économie de ressources, mais la contradiction entre ces derniers, et le paradigme resté dominant en faveur de la croissance et du moteur de l'économie que constituerait la consommation, en font des injonctions contradictoires. Quoiqu'il en soit, les dernières années ont vu naître des projets d'accompagnement ambitieux, basés sur la fourniture d'informations sophistiquées par les politiques publiques, destinée à orienter les efforts individuels de sobriété dans le domaine de la consommation. Ces politiques postulent, elles aussi, que si l'on informe complètement les consommateurs sur l'impact environnemental des produits qu'ils achètent, ils exerceront leur liberté de choix dans le sens des *bonnes décisions pour la planète*, de même que les entreprises seront incitées à améliorer leurs produits. Comme on le verra ci-après à travers l'analyse de projets en cours, l'établissement des référentiels nécessaires se heurte à de

nombreuses difficultés techniques, organisationnelles, éventuellement financières, intrinsèques, en particulier aux méthodes mises en œuvre, qui ressortent de la comptabilité analytique, pour définir des *scores* compréhensibles par les consommateurs. Enfin, il est difficile et coûteux de changer d'échelle, pour passer d'un dispositif scientifique à un système d'information du grand public.

Un projet gouvernemental, dont l'opérateur est l'Agence de la transition énergétique (ADEME) d'affichage environnemental³⁸ est en cours, concernant l'alimentation d'une part, et l'habillement, d'autre part. l'objectif est de fournir une évaluation des impacts environnementaux pour tous les produits mis sur le marché, pour permettre le choix éclairé du consommateur et les efforts des producteurs, des transformateurs et des distributeurs en matière d'écoconception. Le volet concernant l'alimentation semble avoir été mis en sommeil après la révolte agricole de 2023-2024³⁹, après plusieurs années de travail et de concertation. Nous prendrons cependant cet exemple que nous connaissons assez bien, qui correspond à l'attente spécifique d'une partie des consommateurs, et illustre aussi l'intérêt et les limites de l'approche. Le projet remonte à 2010 et au Grenelle de l'environnement⁴⁰, qui a notamment conduit à plus de dix ans de travaux de l'ADEME, débouchant sur la base de données *Agribalyse*⁴¹. En 2020, la convention citoyenne sur le climat a proposé de concevoir un *CO2-score* pour le secteur alimentaire, mais c'est la loi Climat et résilience de 2021⁴² qui a prescrit sa finalisation comme dispositif grand public et sa mise en place effective, sous la maîtrise d'œuvre de l'ADEME. Au-delà du seul CO2, l'indicateur proposé fait la synthèse entre 14 variables d'impact sur l'environnement : sur les émissions de GES, bien sûr, mais aussi sur la pollution des eaux continentales et marines, l'acidification des sols, l'écotoxicité, etc... D'ores et déjà, des systèmes d'évaluation et d'affichage d'initiative privée existent, comme le *Planet-score*⁴³ soutenu par les acteurs de l'agriculture biologique, des filières bovines extensives et l'UFC-Que Choisir, ou l'*Ecoscore* de l'application Yuka, et d'autres encore. Mais le déploiement de scores privés, derrière lesquels on retrouve parfois des logiques de positionnement de gammes commerciales, s'il a lieu à terme sans régulation officielle, induira un risque de biais, voire d'évaluation mensongère, et finalement d'un discrédit sur ce type de démarche. Le projet d'un système officiel pourrait donc paraître, à première vue, incontestable. Il se heurte cependant à de nombreux problèmes techniques. La méthode gouvernementale est basée sur l'analyse du cycle de vie ou ACV, née en contexte industriel. Celle-ci prend en compte toutes les étapes de la production d'un produit, depuis la fabrication et la mise à disposition des équipements et intrants nécessaires, jusqu'à la distribution. Ce type de méthode a cependant, jusqu'à présent, de grandes difficultés à mesurer certains services écosystémiques rendus par l'agriculture, comme ceux qui impactent la biodiversité ou le cycle de l'eau, ce qui a conduit à introduire des correctifs qui comportent une part d'arbitraire. Mais surtout la méthode pose les problèmes classiques de la comptabilité analytique, en ramenant l'ensemble des coûts environnementaux à l'unité de compte, ici, le kilo de produit. C'est ainsi que l'impact du transport des produits importés de pays lointains disparaît pratiquement du score final, du fait de la taille énorme des porte-containers, ce qui conduit à occulter la question des gigantesques émissions en valeur absolue du transport maritime. De même, les produits de systèmes d'élevage très intensifs peuvent être mieux notés que ceux de systèmes extensifs par ailleurs plus économes en eau, en intrants, qui entretiennent les prairies, etc... C'est que les systèmes intensifs sont, par unité produite, plus économes en bâtiments, en surface (on connaît la très grande densité des élevages de volailles standard, par exemple) et capables d'amortir sur de plus grandes quantités de produits, les émissions de GES liées à la construction des bâtiments, à la fabrication des machines, etc...⁴⁴ Enfin, la collecte d'informations nécessaires sur les modes de production représente des volumes de données et un effort d'enquête très importants, alors que le système n'offre que des moyennes avec une caractérisation assez grossière de la diversité des modes de production. Il faut, en fait, distinguer, d'une part, le domaine de recherche et d'applications qu'est l'évaluation environnementale, avec comme pivot, la base de données *Agribalyse*, et d'autre part, le projet d'un affichage de scores environnementaux clé en mains, en vue de l'information complète des consommateurs ou même de PME. *Agribalyse* est un référentiel scientifique très utile, un projet en amélioration continue, dans lequel les biais signalés plus haut sont documentés, ce qui permet d'en tenir compte dans les utilisations pratiques par des spécialistes. Ce projet scientifique est doté d'un système de suivi, auxquels participent l'INRAE, l'office français pour la biodiversité, des instituts techniques agricoles et agro-alimentaires, et qui est en prise sur la communauté scientifique mondiale travaillant dans ce domaine. Par contre, un projet de mise en œuvre opérationnelle pour l'information des consommateurs devrait répondre à une autre échelle conceptuelle et

³⁸ <https://affichage-environnemental.ademe.fr/>

³⁹ Morgane Bertrand – *Le gouvernement bloque l'éco-score-* in Le Nouvel Obs' du 6 juin 2024

⁴⁰ Le Grenelle de l' Environnement est un ensemble de rencontres politiques (...) en septembre et décembre 2007, en vue de décisions à long terme sur l'environnement et le développement durable. Cf. https://fr.wikipedia.org/wiki/Grenelle_de_l%27environnement

⁴¹ <https://agribalyse.ademe.fr/>

⁴² Loi 2021-1104 du 22 août 2021, article 2

⁴³ Planet-score® ; www.planet-score.org

⁴⁴ C'est ce type de résultats, notamment, qui a conduit les tenants du « Planète score » à formuler leur contre-proposition.

d'organisation, surtout si l'on poursuivait l'ambition de différencier les modes de production au-delà de moyennes trop peu représentatives des efforts individuels, et nécessiterait, notamment, des investissements très importants en numérisation et traçabilité.

Il n'est finalement pas étonnant que le projet de mettre directement à disposition du public l'affichage des résultats d'un système d'évaluation scientifique nécessitant plusieurs types de médiation, et dont l'usage le plus évident reste, principalement, l'écoconception, c'est-à-dire l'amélioration des procédés de production par des professionnels, ait finalement abouti à de nombreuses contestations au point d'être provisoirement ou pour plus longtemps, mis en sommeil. On pourrait trouver, sans doute, des procédés moins lourds à mettre en œuvre pour délivrer au public le niveau d'informations qui lui sera utile. Quel que soit son niveau d'ambition, ce type de projet nous paraît cependant donner lieu à un certain nombre de questions. Nous relèverons celles qui concernent directement la question des *écogestes*.

Une institutionnalisation des écogestes ?

Généraliser une information sophistiquée sur les produits d'habillement, l'ameublement, et donc, peut-être un jour, l'alimentation, revient à définir et prescrire un certain type de petits gestes dans une logique verticale, en contradiction avec le projet qui consisterait à valoriser les savoir-faire construits dans la population. Alix Levain, au cours de l'émission déjà citée sur l'écologie populaire soulignait que *(les) personnes ne se reconnaissent pas dans la figure de l'éco-citoyen modèle. Pourtant, elles ont des pratiques quotidiennes qui pourraient être qualifiées « d'écogestes », mais qu'elles-mêmes n'appellent pas comme cela. Dans les motivations qu'ils expriment, souvent complexes, l'écologie est souvent relativisée, citée (ou non) parmi d'autres motivations.* Qui va définir les gestes qui ont de la valeur, ainsi que les supports informationnels qui peuvent aider à les déployer ? On voit qu'il y a là un enjeu d'impact sur les pratiques, et sans doute aussi de pouvoir. Dans les lignes qui suivent, il ne s'agit pas de mettre en question l'intérêt, en soi, de comportements de sobriété volontaires, mais d'interroger leur promotion par les pouvoirs publics.

Il faut rappeler en effet que même si l'ensemble des consommateurs adoptait un mode de vie d'une grande sobriété, cela ne résoudrait qu'entre 25 et 30% du problème des émissions de gaz à effets de serre⁴⁵, les 75 à 70% restant concernant des leviers que seuls les pouvoirs publics peuvent activer. Il y a donc un risque que l'insistance des pouvoirs publics sur les comportements individuels n'en vienne à masquer le rôle essentiel de politiques plus volontaristes ainsi que de la réglementation. Un contre-exemple, entièrement fictionnel dans le système économique, juridique et politique actuel, suggérera que le renvoi de la responsabilité de choix aussi importants pour notre avenir collectif aux seuls consommateurs peut être interprété comme une manière, pour le pouvoir politique, de se défausser sur le marché, de s'abstenir d'une prise de responsabilité politique, voire de faire diversion.

Une petite utopie planificatrice : imaginons ! L'Etat, comme expression d'une volonté collective, déterminerait la quantité maximale de viande à produire et consommer en France qui soit compatible avec les objectifs de réduction des émissions de GES. Ce quota pourrait ensuite être réparti entre les systèmes et les régions pour être produit de manière vertueuse tout en satisfaisant à d'autres objectifs comme l'aménagement du territoire, par exemple en favorisant les systèmes pastoraux des régions de montagne. On pourrait souhaiter aussi que, plutôt que se reposer sur le consommateur pour faire la différence, il y ait une mise en cohérence de la réglementation de certaines pratiques d'élevage. Et bien sûr (et cela concerne aussi la politique de l'UE) il faudrait que les mêmes contraintes soient appliquées aux importations.

Enfin, l'Etat est contradictoire. D'un côté, il se dit prêt à mettre en œuvre des efforts importants, des dispositifs sophistiqués pour inciter à l'évolution des consommations individuelles, de l'autre, il laisse

⁴⁵ <https://www.novethic.fr/actualite/infographies/infographies/isr-rse/infographie-covoiturage-velo-regime-vegetarien-nos-ecogestes-a-eux-seuls-ne-sauveront-pas-la-planete-147485.html>

s'affirmer, via la publicité notamment, les injonctions à consommer davantage, continuer à partir en vacances lointaines, s'équiper en SUV de plus en plus gros, fussent-ils électriques⁴⁶, etc.... Au-delà, l'insistance sur les *petits gestes* par les pouvoirs publics comporte un véritable risque de conforter le statu quo. Deux articles du *Monde diplomatique*⁴⁷ sont parus il y a quelques années à propos de Pierre Rabhi, longtemps considéré comme le porteur d'un discours sur les petits gestes, remarquant que son discours *colibriste* revenait à exonérer la responsabilité collective. Était-ce la raison pour laquelle ce discours était si bien accepté, de tous les côtés de l'opinion ? La question reste posée.

L'invocation, par les politiques publiques, du pouvoir du consommateur, du *consom'acteur* selon le jeu de mots bien connu, doit être remise en perspective. Il y a une cinquantaine d'année, insister sur le pouvoir que chacun de nous détenait par nos achats, les décisions de placement de nos économies, etc... était novateur. Aujourd'hui, il semble que le système marchand ait entièrement métabolisé ce type de comportements. Les scores, comme les labels ou les signes officiels de qualité sont ainsi utilisés comme des instruments de segmentation du marché. A force d'être assignés à notre rôle de consommateurs, sommes-nous encore citoyens, détenteurs d'une fraction de souveraineté ? Selon le philosophe Jean-Yves Pranchère, c'est aujourd'hui le consommateur qui revendique la souveraineté⁴⁸, mais finalement une souveraineté divisible, qui exclurait toute possibilité de bien commun. L'attention trop grande aux *petits gestes* risque donc de faire disparaître la dimension *politique*, de la délibération sur les modes de vie soutenables, c'est-à-dire collective, globale, citoyenne, critique, attentive au bien commun, et visant l'équité.

Certes, compte tenu de l'accélération de la crise écologique, la sobriété généralisée sera indispensable et devra aussi impliquer les individus, les ménages, les groupes locaux dans leur vie quotidienne, la recherche de la sobriété imposera des changements profonds dans les manières de se nourrir, d'habiter, se déplacer pour les nécessités courantes ou pour les loisirs⁴⁹, mais aussi dans les habitudes de propriété ou au contraire d'usage partagé d'objets, etc.. Un vrai changement culturel !

Qu'ils sont puérils, tous ces gens habitués à bien manger, à prendre l'avion pour aller en vacances n'importe où, à voir aussitôt renouvelé tout ce qui est vieux ou abîmé, à croire que tout cela est un droit, un acquis, et que de toutes façons ça progresse, s'exclamait Olivier Abel⁵⁰ en 2009. A cette puérité, beaucoup renonceront d'autant moins facilement que le niveau de consommation reste considéré comme un marqueur du rang que l'on tient dans la société, de la classe sociale à laquelle on veut manifester son appartenance⁵¹. La justice en termes de répartition des efforts, ou de réparation des nuisances, est pourtant, un enjeu de crédibilité pour tout projet d'augmentation de la résilience de la société. C'est donc pour ce type de projets, une condition de succès et d'acceptabilité, ainsi que de possibilité du dialogue entre différents milieux sociaux, qui concernerait un rapport différent à la consommation. A défaut, comment pourrait-on encore parler de sobriété personnelle, voire de sacrifices à demander à tous ? Les écogestes ne sont donc pas une panacée, et valent plus par leur potentiel de mobilisation citoyenne, que par leur effet direct sur les émissions de GES. Ils peuvent donc

⁴⁶ Des données sur les SUV sont synthétisés dans le billet d'humeur suivant : <https://ecrits.vincentwahl.fr/2023/09/27/27-septembre-2023-fantasia-ou-sex-toy/>

⁴⁷ <https://www.monde-diplomatique.fr/2018/08/MALET/58981>
<https://www.monde-diplomatique.fr/2018/11/MALET/59190>

⁴⁸ Jean-Yves Pranchère, *Le vote RN affirme la fureur de ne pas être un consommateur souverain*, *in* Le Monde du 12 juillet 2024, p 23

⁴⁹ Selon des études prospectives, il faudrait, par exemple, se limiter à très peu (2 ? 4 ?) voyages intercontinentaux en avion sur toute une vie comme le rappelle JM Jancovici sur France Inter, les 24/11/2022 : <http://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/l-invite-de-8h20-le-grand-entretien/l-invite-de-8h20-le-grand-entretien-du-jeudi-24-novembre-2022-5184282> et 30/05/2023 : www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/l-invite-de-8h20-le-grand-entretien/l-invite-de-8h20-le-grand-entretien-du-mardi-30-mai-2023-5670062. Voir aussi : Sophie Viguier-Vinson, "Prendre l'avion seulement quatre fois dans une vie : est-ce tenable ?", *La Croix*, 09/09/2023 ; www.la-croix.com/debat/Prendre-lavion-seulement-quatre-fois-vie-est-tenable-2023-09-09-1201282026

⁵⁰ Olivier Abel, *le bouleversement éthique des horizons*, op. cit.

⁵¹ Cécile Prudhomme *Les classes moyennes à l'heure du déclassement* et Jean-Michel Normand *Le rêve automobile contrarié par l'envol du prix des voitures neuves*, Le Monde des 23-24 juin, pp 8-9

jouer un rôle de *porte d'entrée dans la lutte contre le changement climatique* à condition que leur approche soit participative, cohérente et équitable en vue de la définition des priorités de cette lutte et de leur mise en œuvre.

5. Les Eglises face à la tentation du petit geste ?

La décision synodale *Ecologie, quelles conversions*⁵² met en avant la *démarche œcuménique Eglise Verte*⁵³, de création récente, qui fédère, grâce à l'attribution d'un label, des groupes paroissiaux, des communautés religieuses, etc.. engagés dans un programme d'actions locales concrètes. Ce jeune mouvement, si l'on peut le qualifier comme tel⁵⁴, apparaît donc comme un élément important de mise en œuvre du message de l'EPUDF, comme s'il celle-ci lui déléguait la dimension locale de son action. Mais *Eglise verte* est-elle en mesure de répondre aux attentes ?

Récente, nous l'avons dit, Eglise verte est sans doute mal connue dans la diversité probable de ses formes de vie et d'expression, y compris par ceux qui y participent⁵⁵. Une première enquête⁵⁶ sur ses pratiques a été tout récemment mise en ligne, initiative qu'il serait utile de poursuivre. En faire l'expression principale de l'action écologique de l'Eglise au niveau local n'est-il pas un peu prématuré ?

Explicitement, le label d'Eglise Verte vise la communauté locale, et non l'individu dans ses choix de consommation et de vie. En ce sens, il trouve un écho dans la décision synodale de 2021⁵⁷ qui appelle *les paroisses et Eglises locales à veiller à la cohérence de leurs pratiques en matière de respect de la création*⁵⁸. Il s'agit en premier lieu de partir d'un *éco-diagnostic* de la communauté elle-même (isolation des bâtiments, covoiturage, pratiques culturelles).

Concernant l'analyse des impacts environnementaux, la pertinence de l'échelle de la paroisse, est posée, et demande une analyse au cas par cas. La difficulté d'établir des comparaisons, par exemple entre églises de diaspora rassemblant des fidèles dans tout le département d'une part, et églises urbaines d'autre, ou selon la qualité d'un bâti dont elles sont rarement propriétaires, etc... rendra difficile de tirer des conclusions opérationnelles, et une éventuelle recherche de caractérisation de *bonnes pratiques* généralisables, et pourra donner aux membres de l'Eglise locale, le sentiment d'un exercice un peu formel, sinon vain.

Ces groupes sont incités à pousser leurs analyses jusqu'aux comportements individuels, en vue de promouvoir une plus grande sobriété. Dans la section *modes de vie* du questionnaire, en effet, beaucoup de questions d'autoévaluation commencent par *Notre communauté encourage ses membres à...* Dans quelle mesure est-ce suivi d'effet ? Nous n'avons pas d'informations précises là-dessus, aussi renvoyons-nous sans *a priori* ceux qui souhaiteraient poursuivre cet objectif, aux idées développées ci-dessous dans la section *Les petits gestes dans le contexte ecclésial*. Enfin, selon quelques témoignages, les groupes *Eglise Verte* formés au sein des lieux de vie ecclésiaux pourraient courir un risque de ghettoïsation, leurs réunions étant considérées comme une *activité* parmi d'autres, tout en fournissant un alibi à la communauté locale. Il est à craindre que cette approche principalement analytique (*écodiagnostic, bonnes pratiques, petits gestes*), qui renvoie principalement, soit à des

⁵² EPUDF,2021, *Ecologie, quelle(s) conversion(s) ?* op.cit.

⁵³ <https://www.egliseverte.org>

⁵⁴ S'agit-il d'un mouvement à proprement parler ? Nous utiliserons ce terme par commodité.

⁵⁵ Le site www.egliseverte.org renvoie principalement au questionnaire d'écodiagnostic, sur lequel est basé la labellisation des groupes locaux. Sauf omission, il ne contient pas d'éléments factuel sur les pratiques des communautés labellisées. Les éléments de réflexion donnés ci-dessous ne peuvent donc guère dépasser les impressions ou les hypothèses, basé sur notamment sur l'analyse du questionnaire, ainsi que sur quelques témoignages amicaux, ce qui conduit à d'inévitables simplifications que je prie d'excuser.

⁵⁶ Héloïse Gaboriaud, Une étude géographique des paroisses Eglise verte, 10 juillet 2024. <https://www.egliseverte.org/actualites/etude-geographique-paroisses-eglise-verte/>

⁵⁷ EPUDF,2021, *Ecologie, quelle(s) conversion(s) ?* op.cit.

⁵⁸ ibidem, p 5.

choix d'administration de l'église locale soit à des choix de vie individuels⁵⁹, isole plus encore les personnes déjà convaincues du reste de la communauté et, rende difficile à *Eglise verte* d'atteindre ce qui pourrait être sa cible privilégiée : amener les paroissiens à réfléchir ensemble sur le lien entre préoccupation écologique et vie de foi.

Malgré la prise de position sans ambiguïté de la décision synodale en faveur d'un équilibre entre approches individuelles et collectives, il est à craindre que l'attrance des Eglises pour l'engagement individuel et ses *petits gestes pour la planète* – qui est en quelque sorte en miroir avec le tropisme des pouvoirs publics pour les réponses individuelles des consommateurs aux signaux du marché - prenne le dessus. En effet, dans l'état de confusion de l'opinion décrit plus haut, et qui n'était pas aussi sensible en 2021, les difficultés politiques, les craintes de division à l'intérieur même de l'Eglise (devant lesquelles celle-ci a historiquement toujours réagi en modérant son message), il y a sans doute un risque de repli.

Conversion

Nous citons plus haut Gabriel Mazzolini rappelant que pendant longtemps les organisations écologistes s'étaient adressées aux milieux *populaires* dans l'idée de les sensibiliser ou de les convertir aux *petits gestes*. Cette origine paradoxalement laïque de l'application du terme à l'écologie, puis sa réappropriation par les croyants, est bien relevée par Louis Fraysse dans l'article *La conversion écologique, l'idée fait son chemin*, paru dans l'hebdomadaire Réforme du 6 décembre 2023. Ce dernier consacre également son éditorial, sous la plume de Jean-Marie de Bourqueney, à la notion de conversion⁶⁰.

On relèvera dans ces textes une approche diverse du mot *conversion* appliqué à l'écologie, parfois critique, sinon perplexe. L'article de Louis Fraysse illustre la plasticité du terme. Au fil des témoignages, un chef d'entreprise souligne que le mot de *transition* seul ne suffit plus, puisqu'il faut inciter à une remise en cause globale. Corinne Bitaud, animatrice du réseau *Espérer pour le vivant* prend l'exemple de la *conversion à l'agriculture biologique* pour illustrer un retournement complet des pratiques, une radicalité nécessaire. Elle rappelle qu'on ne se convertit pas à l'écologie mais à Dieu créateur, en acceptant que richesse, puissance, technologie, ne soient pas premiers mais seconds, et que l'Humain ne soit pas seul au sommet de la création. Une jeune néo agricultrice insiste sur ses sentiments d'épanouissement, de liberté, d'authenticité. La philosophe Isabelle Priaulet indique que pour les stoïciens, la conversion, le changement de regard sur le monde est le résultat d'un long travail basé sur la liberté et le discernement, et rappelle que dans sa conception chrétienne, au contraire, ce changement de regard est *donné*.

L'usage du mot *conversion* dans le contexte d'une approche chrétienne de l'écologie nous place aussi sur le terrain de l'œcuménisme⁶¹. Elle est en effet mise en avant par des associations communes aux protestants et aux catholiques, dans lesquelles, pour des raisons démographiques évidentes, la sensibilité catholique s'exprime plus fortement. On l'y trouve aussi parfois qualifiée de *transition*

⁵⁹ Certes, l'écodiagnostic comporte une partie visant "l'engagement local et global" avec une dimension un peu plus systémique et politique, mais dès la question 3 de cette section, l'on est renvoyé à des problématiques d'écogestes.

⁶⁰ Réforme du 6 décembre 2023. Jean-Marie de Bourqueney, *Se convertir ou évoluer* (éditorial) ; Louis Fraysse, *La conversion écologique, l'idée fait son chemin*

⁶¹ Partant de l'idée que l'urgence écologique appelle un engagement éthique, pratique, voire politique, et a peu à voir avec des accords doctrinaux, la conception de l'œcuménisme qui est défendue ici est celle d'un partage pragmatique des ressources offertes par la diversité des communautés et sensibilités religieuses, en se défiant de la primauté qui pourrait être donnée à la recherche de convergences doctrinales, comme en témoigne ce chapitre sur la conversion. En effet, les accords doctrinaux entre institutions concernent des champs différents, répondent à des logiques et des temporalités spécifiques, et sont, bien entendu, hors champ de la présente réflexion. L'article ne se réfère explicitement qu'au catholicisme et au protestantisme luthéro-réformé. L'auteur possède en effet une connaissance insuffisante de pensées aussi actives en matière écologique que celle des anglicans ou des orthodoxes pour en rendre compte ici. De même, il est convaincu que le dialogue doit impliquer le plus possible la mouvance évangélique, avec laquelle l'association A Rocha, par exemple, est peut-être en mesure d'établir des passerelles. Enfin, l'auteur souligne que le processus d'élaboration de l'article est lui-même le résultat de cet œcuménisme pratique. En effet, parmi les relecteurs et contributeurs cités à la note n°1 figurent plusieurs personnes de confession catholique, dont les remarques et propositions d'ajout ont été nombreuses et fécondes !

*intérieure*⁶². Dans ces démarches, la pente est de privilégier la remise en question personnelle. L'œcuménisme peut inciter à cela, compte tenu d'un certain tropisme pénitentiel de l'Église catholique, faisant une place importante au scrupule, encore que dans les mêmes cercles, se fasse aussi entendre des voix différentes⁶³. D'un point de vue protestant, on peut craindre le retour d'une théologie des œuvres. On rappellera que la théologie protestante insiste sur la *grâce*, à laquelle ouvre la conversion au Christ, qui entraîne la gratitude, et, dans la *liberté des enfants de Dieu*, un engagement actif vers le prochain dont l'écologie pourrait être une dimension importante (le reconnaître est sans doute une des manières de faire le lien entre préoccupation écologique et foi religieuse). Ce sont bien sur les trois niveaux de *conversion, personnelle, ecclésiale et sociétale* qu'insiste le document synodal de 2021.

Changement de regard ou repentance ? Le texte synodal invoque explicitement ce deuxième sens de la notion : (*l'EPUDF*) *se repent pour ses manquements vis-à-vis du projet créateur de Dieu, et vis-à-vis de la relation de service et de respect due à la création, une relation trop souvent interprétée comme une domination sans limite*⁶⁴. On remarquera cependant qu'il s'agit ici de la dimension ecclésiale de la conversion, dans un mouvement qui reprend celui de la liturgie réformée : le rappel de la loi de Dieu et des manquements humains est suivi d'une reconnaissance de culpabilité puis d'un rappel du pardon. S'agissant de la crise écologique, cela n'implique pas automatiquement, pour l'individu, un recours à la contrition personnelle, qui, dans la plupart des cas, serait une fuite dans le masochisme.

Dans le livre *l'Événement Anthropocène*⁶⁵, les historiens Christophe Bonneuil et Jean-Baptiste Fressoz exposent que nos sociétés occidentales sont l'objet d'un *grand récit*. Celui-ci renvoie à un *avant* dans lequel nous, indifféremment, aurions détruit l'environnement par ignorance, et à un *aujourd'hui*, dans lequel quelques consciences éclairées viendraient nous sortir de notre aveuglement. Le livre démontre le caractère historiquement faux de cette théorie, car tous les hommes, toutes les sociétés n'ont pas la même responsabilité dans cette destruction, et par ailleurs, il a toujours existé une partie de la population s'inscrivant en défense de la Nature, au risque de conflits avec les puissants. Le livre souligne aussi le caractère collectivement démobilisant et même dangereux de ce discours, car ouvrant les possibles à la dictature des experts.

Le document synodal est à l'abri de ce reproche, car il n'éluide pas les dimensions collective et politique de la question écologique, soulignant notamment *que l'Église protestante unie de France estime que la crise écologique est en lien étroit avec la crise sociale, et la pauvreté dans le monde. Ces crises ont pour origine le mal développement engendré par l'avidité humaine, par une conception utilitariste du monde, par une économie productiviste non régulée et par les schémas de domination patriarcale (etc..)*. Par ailleurs, il insiste sur le caractère nécessairement collectif du travail à faire.

Olivier Abel dans *Le bouleversement éthique des horizons*⁶⁶ parle d'une *co-évolution de nos comportements* ; et rappelle que la sobriété de tout un peuple, de tous les peuples, du système économique est une condition de la justice. Comment pouvons-nous, sans recourir au dévoiement du message vers le moralisme ou au contraire à la fuite dans les « petits gestes », envisager la fin de la *distinction* par la consommation ostensible, ou le renoncement au *rêve automobile*, et à celui des voyages lointains, etc.. ?

Enfin, il faut rappeler que les évolutions sociales et sociétales nécessaires, le changement culturel qui les permettront, les modalités de la répartition des efforts, sont des questions d'éthique commune qui renvoient au dialogue et à l'indispensable co-élaboration avec divers courants de pensée et

⁶² Cf. la Lettre de la maison commune de Chrétiens unis pour la terre <https://chretiensunispourlaterre.org/>, voir aussi *la retraite en ligne*, de Terre promise, un Carême sur les chemins de conversions écologique - <https://prieenchemin.org/retraite-en-ligne/careme-terre-promise/> proposé sous une étiquette « œcuménique » lors du Carême 2023

⁶³ Cf. le témoignage de Yves Le Thérisien dans la lettre de la maison commune de septembre 2024 <https://2yq21.r.sp1-brevo.net/mk/mr/sh/6rqJ8GoudeITQLh6KrUyyzkaWZN/iU9hM4Uj5Jd7>

⁶⁴ EPUDF, *Écologie : quelle(s) conversion(s)*, 2021. Position théologique, point 5.

⁶⁵ Christophe Bonneuil et Jean-Baptiste Fressoz, *L'Événement Anthropocène*, Le Seuil, Paris, 2009.

⁶⁶ O Abel 2009 *Le bouleversement éthique des horizons*, op.cit.

sensibilités. Cela conduit à vouloir inclure les personnes rétives aux grandes notions, qui souvent les ressentent comme surplombants, infantilisants, moralistes, comme celles qui se sont exprimées dans le mouvement des *gilets jaunes*. Dans ce contexte, un terme aussi polysémique que celui de conversion n'est-il pas occasion d'ambiguïté ? On peut parler tout aussi bien de changement sociétal, d'évolution, etc... Il faut de la justesse pour parler de justice... sans énerver ou démobiliser !

Les petits gestes dans le contexte ecclésial

Outre les risques spécifiques sur un possible brouillage du message de l'Évangile, la pratique des *petits gestes* fera face aux mêmes risques dans l'Église que dans la société en général. Percevoir le concret des petits gestes comme un enjeu de sensibilisation des personnes procède sans doute d'un malentendu. En effet, selon les résultats du sondage IFOP/A Rocha/Parlons climat, le niveau de conscience écologique des protestants apparaît comme étant du même ordre que celui de la population générale, c'est-à-dire relativement élevé⁶⁷, et un message orienté vers la sensibilisation pourrait paraître rabâcheur ou infantilisant. Ce peut-être l'une des raisons de l'énervement dont témoignent parfois les paroissiens qui se tiennent en dehors de la mouvance *Eglise verte*. Certes, il y aura ceux qui refuseront d'être remis en question dans leur droit à conserver leur mode de vie actuel, mais qu'un discours moraliste ne fera, la plupart du temps, que renforcer dans leur attitude. Mais la réticence d'autres membres tient peut-être, si l'on suit l'enquête IFOP-A Rocha-Parlons Climat, à ce qu'ils seraient conscients de l'enjeu mais en proie à un sentiment d'impuissance que les propositions faites ne permettent manifestement pas de surmonter. Peut-être aussi ne verraient-ils pas le rapport entre préoccupation écologique et vie de foi. En pratique, la pente pourrait mener au plus facile, avec un appel à la conversion entendu comme ne s'adressant qu'aux individus, et s'appliquant principalement à une approche scrupuleuse des comportements, et notamment aux *petits gestes*. *Malheureux (serions-nous alors, si nous versons) la dîme de la menthe, du fenouil et du cumin.. (tout en négligeant) (...) la justice...*⁶⁸

Laisser s'affadir le message ne préserverait au mieux qu'une unité formelle. Il faut aussi prendre en compte le risque de déception de chrétiens engagés depuis longtemps dans la lutte écologique. Que cela conduise au départ de ces personnes, ou tout simplement, à bas bruit, à renforcer le clivage qu'ils vivent entre leurs différents lieux d'engagement, ce serait une perte des ressources que représente, pour les Églises, la pluralité des approches. Nous serions dès lors moins bien armés encore pour formuler et mettre en œuvre les réponses collectives, ecclésiales, à l'interpellation du synode !

Soutenir la démarche Eglise verte... parmi d'autres, et en l'élargissant

Heureusement, le sens de possibles pratiques ecclésiales autour des *petits gestes* ne se réduit pas à la sensibilisation, et peut notamment concerner l'accompagnement de la lutte contre l'écoanxiété, comme ce qui redonne la force de continuer, le soutien mutuel dans les efforts de cohérence individuelle (sans lui donner une dimension de justification religieuse), ou l'inscription des personnes dans un récit collectif de lutte contre les menaces pour le *Vivant*. Et surtout peut-être, il s'agit de retrouver une approche égalitaire des *petits gestes* dans l'esprit d'une écologie populaire, produisant du lien social, redonnant de la fierté, valorisant des savoirs pragmatiques, voire des écogestes qui ne se revendiquent pas comme tels. Tous ces usages impliquent l'interprétation, la remise en perspective, le partage de la parole, ouvrent parfois, non à une sensibilisation, mais à une pédagogie à multiples ressorts et adaptée à ses différents publics. C'est sans doute en milieu laïc et ouvert, et non entre membres de l'Église, que la dimension concrète du travail sera la plus féconde, quitte à se retrouver en groupe paroissial à fins de relecture communautaire, et notamment pour approfondir, sur la base de ces expériences concrètes, le lien entre préoccupations environnementales et foi religieuse.

⁶⁷ Cf. enquête IFOP-A Rocha- Parlons Climat op. cit.

⁶⁸ D'après l'Évangile selon Mathieu, chapitre 23, verset 23, Traduction Œcuménique de la Bible, 18 e édition, août 1984

Dialogue interculturel

Dans ce même mouvement, les Eglises protestantes pourraient représenter une force de réflexion et de proposition en matière de prise en considération mutuelle des différences culturelles entre groupes sociaux. L'échange sur l'écologie entre différentes catégories sociales, est un défi, l'accueil étant le discours en surplomb des mieux dotés en capital culturel, tentés de se poser en *sachants*. Sans misérabilisme dans ce mot, les *pauvres* doivent être pris au sérieux y compris en matière d'environnement⁶⁹. Des méthodes scientifiques existent aujourd'hui pour faciliter, grâce à une construction participative, ce que la langue anglaise appelle *l'empowerment* c'est-à-dire le développement du pouvoir d'agir des personnes ou des collectivités sur les conditions auxquelles elles sont confrontées⁷⁰. Les Eglises, notamment protestantes, dans la fidélité à leur inspiration historique, pourraient trouver du sens à permettre aux milieux populaires de retrouver non seulement une confiance, mais aussi une familiarité avec les intellectuels, comme au temps de la Réforme, et aux intellectuels de se mettre au service de la construction collective d'une vision globale. L'inspiration est sans doute aussi à rechercher dans les mouvements d'action catholique et leur devise voir, juger, agir, ainsi que dans les inspirations, toujours actuelles, de la *Théologie de la libération*⁷¹.

Mais faire droit à la vision de groupes sociaux désireux de ne pas simplement se soumettre aux leçons de vie que leurs dominants leur donneraient doit-il pour autant affaiblir la recherche de la vérité ? Ou, sous prétexte de simplicité, faudrait-il renoncer à l'observation des faits et à leur interprétation ? Attention à ce qui pourrait devenir un conformisme du concret, soit disant seul accessible à tous, au risque d'enfermement dans l'anti-intellectualisme et le refus de la complexité. Les partisans du *business as usual* sont passés maîtres dans ce tour de passe-passe rhétorique, selon lequel scientifiques, philosophes, théologiens, seraient hors du peuple et de ses préoccupations, tandis qu'eux-mêmes sauraient l'écouter et le représenter. Dans ce qui précède, la question de la vérité, comme antidote à la confusion éthique, apparaît constamment posée en creux. Il convient, à ce stade de notre réflexion, de la considérer pour elle-même.

Qu'au moins, les choses soient nommées !

6. Au service de la société civile pour la construction d'une vision globale ?

La pression de la société civile sur les pouvoirs publics est-elle en mesure d'amener ceux-ci à choisir et maintenir un cap pour la transformation écologique ? Même si une telle mobilisation était unitaire et soutenue sur le long terme, son succès serait difficile à prédire, tant les résistances des institutions (conçues pour cela, après tout !) et des lobbies, sont puissantes. Une condition nécessaire – pas forcément suffisante – dans la confusion actuelle, est que nous puissions partager une vision globale des avènements souhaitables et des changements nécessaires pour s'en rapprocher. Ce qui, à son tour, n'est possible que dans la mesure où un cadre de vérité commun sera préservé.

Mais depuis des années, au lieu de vérité, et de nuance, etc.. la parole publique sur les questions d'écologie procure un sentiment de confusion, de contradictions et d'opacité. La perplexité, ainsi que

⁶⁹ Cf Majid RAHNEMA, selon qui les pauvres sont les personnes qui vivent historiquement dans la parcimonie grâce à la solidarité, ou ceux qui choisissent la sobriété. Référence proposée par Nicolas Beaudoin. <https://www.actes-sud.fr/catalogue/societe/quand-la-misere-chasse-la-pauvrete>

⁷⁰ Vincent C, "Notion : « Empowerment » ou le « pouvoir d'agir »", *Le Monde*, 26/12/2020,

www.lemonde.fr/idees/article/2020/12/26/notion-empowerment-ou-le-pouvoir-d-agir_6064523_3232.html

⁷¹ Thimothée de Rauglaudre, *Les Moissonneurs, au cœur de la théologie de la libération*, ed. de l'escargot, 2022. Référence proposée par Nicolas Beaudoin

les sentiments d'injustice et d'impuissance qui en résultent, conduisent soit à l'éco-anxiété, voire au désespoir, soit à une fuite en avant individualiste, voire cynique, dans la consommation égoïste.

Face à un discours politique volontariste, mais apparemment sans effet, Pierre Rosanvallon se demandait récemment quel type de parole peut faire sortir un peuple de son atonie: *Est-ce qu'on peut montrer .. que les éléments de langage sont entrés en résonnance avec ce que sentaient, avec ce que vivaient les Français ?*⁷²

Cette remarque nous semble faire écho à l'interpellation de *l'ouvrier de Belleville*, après la répression de la Commune, au pasteur Mac All, qui devait, dans les années suivantes, fonder ce qui deviendrait *la mission populaire évangélique de France*⁷³: *Présentez-nous une religion de liberté et de réalité*. S'agissant du défi écologique et notamment climatique, on pourrait ainsi transposer cette injonction : tout discours des chrétiens sur ce sujet complexe, parfois contre-intuitif⁷⁴, et impactant les conditions de vie de chacun devra, au minimum, satisfaire aux exigences de justice et de vérité.

Exiger un Etat impartial qui ne dévoie pas le langage

Les protestants français ont appris au cours des siècles à rejeter fermement toute notion de vérité officielle. Nous poserons ici, cependant, qu'en matière écologique et notamment climatique, la notion de vérité commune, basée sur des faits et modèles scientifiques, a une importance primordiale, et que l'Etat a la grande responsabilité, sinon de l'établir, sinon de la faire respecter, tout au moins de ne pas jouer avec elle. Même si beaucoup reste encore à préciser, infirmer, découvrir, au moins arbitrer, l'Etat ne devrait pas laisser dire n'importe quoi.

Dans un contexte de jeu entre acteurs économiques aux intérêts divergents, il est compréhensible que certains forcent le trait. Par contre, le *deux poids et deux mesures* de l'arbitre étatique, qui réprime des écologistes et leurs actions contre les *mégabassines*, les manifestations contre les cimentiers, ou l'autoroute A69, mais tolère les pressions des lobbies, voire, les pressions physiques d'agriculteurs, ou d'autres agents économiques, y compris des incendies, la dégradation de bâtiments publics, les occupations de route ... ne peut qu'obscurcir le débat. Il ne s'agit pas de considérer a priori ces intérêts comme illégitimes, mais s'ils se cachent en manipulant certains acteurs au profit d'autres, ils s'opposent à ce que les véritables enjeux soient nommés dans le débat public. De même, dans le domaine énergétique, on limite, ou l'on reporte à une transition future, la mise en questions de décisions touchant aux énergies fossiles qui engagent l'avenir sur un chemin irréversible, comme celles touchant aux infrastructures liées à leur production (équipements d'extraction, de raffinage et conditionnement, pipelines, terminaux, etc.) et à la consommation (autoroutes, aéroports, routes maritimes y compris de plaisance, jets privés, SUV, etc.). Le principal scandale reste cependant, l'inégalité dans les consommations et les émissions de gaz à effet de serre, et notamment celles des plus riches, responsables d'une part bien plus que proportionnelle du total des émissions.

Selon une étude d'Oxfam, reprise par Novethic⁷⁵, les 1% les plus riches (77 millions de personnes) seraient responsables de 16 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre en 2019, soit l'équivalent de l'empreinte carbone des deux tiers de l'humanité les plus pauvres (5,11 milliards de personnes).

⁷² Pierre Rosanvallon dans Les matins de France Culture, lundi 17 janvier 2024

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/france-culture-va-plus-loin-l-invite-e-des-matins/france-culture-va-plus-loin-emission-du-mercredi-17-janvier-2024-2847850>

On retrouvera les extraits ici visés à partir de 31'40. Le fond de l'émission n'a rien à voir avec notre propos dans cet article, mais la remarque sur la manière dont on peut « sortir de l'atonie » nous semble avoir une portée générale.

⁷³ <https://www.missionpopulaire.org/page/1886442-accueil>

⁷⁴ ses manifestations ne sont pas forcément directement interprétables: exemple: phénomènes de refroidissement locaux dans un contexte de réchauffement global..

⁷⁵ <https://www.novethic.fr/actualite/environnement/climat/isr-rse/infographies-les-1-les-plus-riches-emettent-autant-de-gaz-a-effet-de-serre-que-les-deux-tiers-des-plus-pauvres-151904.html>; Voir aussi :

Ainsi, la distinction entre les émissions de subsistance et les émissions de luxe n'est pas faite, ce qui fausse entièrement l'analyse et conduit directement à l'injustice, en préservant la consommation démesurée de ceux qui ont le pouvoir économique, et en essayant de reporter le plus gros des efforts sur les plus pauvres. *Ecologie punitive*, avez-vous dit ?

Il faut s'arrêter un moment sur cette formule magique qu'est l'invocation d'une *Ecologie punitive*. Lorsqu'elle a fait son effet, par exemple, comme lorsqu'elle a été reprise en compte par la parole politique, pour la première fois⁷⁶, en écrasant dans l'œuf l'*écotaxe*, sorte de péage routier pour les transports de marchandise sur tout le territoire, qui est puni ? Cette fois-là, ce furent notamment les riverains du réseau routier secondaire, certains villages étant traversés quotidiennement par des centaines de camions, le développement de transports alternatifs qui a perdu une ressource fléchée, etc. Qui continuera d'être puni par les dérégulations que le *mantra* accompagne et justifie ? D'ores et déjà, ce sont souvent les plus fragiles, et à terme toute la population, y compris ceux qui pensent aujourd'hui pouvoir tirer leur épingle du jeu. Par ailleurs, devant la difficulté d'imposer des contraintes à certains secteurs de la production, il est plus facile d'appliquer des mesures pénalisant la consommation, et notamment celle des plus précaires. Mais dans la parole publique, le terme d'*écologie punitive* désigne le plus souvent comme victimes les agents économiques, tout en entretenant la confusion. On pourrait faire une analyse comparable de l'emploi de l'expression *principe de précaution*. Ses détracteurs accusent ce principe de nuire à l'innovation et de détourner la société de prises de risque nécessaires à la poursuite du progrès, mais il s'agit d'une inversion. En réalité, il s'agit, par exemple, de mettre la charge de la preuve de l'innocuité d'un nouvel usage de produit chimique, etc.. du côté de l'acteur économique qui souhaite le développer à son profit. Le principe de précaution n'interdit pas la prise de risque, mais en renvoie la responsabilité au porteur d'innovation, dans le but d'éviter la situation bien connue de socialisation du risque et de privatisation des bénéfices éventuels. De tels procédés langagiers sont des pièges, des escroqueries. Leur emploi a pour objectif d'intimider voire de culpabiliser l'interlocuteur, de l'empêcher de penser en dehors des chemins ainsi balisés. Il fait obstacle à tout échange honnête et constructif.

Les interpellations d'*Ecologie, quelles conversions*⁷⁷ ? montrent que les Eglises ne perdent pas de vue l'importance de la loi, et d'un Etat, impartial, efficace, au service de la société. Cette importance peut être rappelée en empruntant les mots, tout simples, sans référence métaphysique, de la prix Nobel d'économie Esther Duflou⁷⁸. *Puisque la pulsion humaine nous conduit à un résultat qui, si on le regarde avec un petit peu de recul, n'est pas désirable, c'est un système où on serait complètement isolé, chacun, dans nos silos, eh bien, c'est là que le Politique intervient, pour le bien public qui est que, (...) si je réfléchis à ça, individuellement, je veux plutôt m'associer à des gens qui me ressemblent, mais quand je réfléchis à ce système dans son ensemble, j'aimerais bien qu'il y ait de la mixité sociale, du coup, c'est évidemment là que le politique, et donc la Politique, doit intervenir pour corriger, pour forcer à faire des choses qui sont pour le bien public, c'est le rôle du gouvernement, le rôle du Politique.* Et bien sûr, le

<https://www.novethic.fr/actualite/infographies/infographies/isr-rse/infographie-l-empreinte-carbone-des-plus-riches-est-en-realite-deux-a-trois-plus-importante-que-ce-qu-on-pensait-152031.html>

⁷⁶ Le terme d'Ecologie punitive aurait été employé pour la première fois par un gouvernant en exercice (ou même plus généralement dans le débat entre responsables politiques) en octobre 2013, lorsque la ministre de l'environnement de l'époque a supprimé d'un mot l'*écotaxe*, pourtant faisant consensus à l'Assemblée nationale (cf. l'article *Ecotaxe, itinéraire d'un renoncement*, Le Monde du 28/10/2013). La mesure devait être enfin mise en œuvre après plusieurs années d'investissement organisationnel et matériel, dont témoignent encore des portiques jamais démontés sur une partie du réseau routier. On donnait ainsi satisfaction au mouvement des « bonnets rouges ». L'un des objectifs de l'*écotaxe* était de réaliser une péréquation entre autoroutes à péage et réseau routier public, pour supprimer l'incitation faite aux transports routiers de marchandises à longue distance de préférer celui-ci, sans égard pour son inadaptation éventuelle au passage de camions et sans participer à son financement. L'*écotaxe* est à distinguer de la *taxe carbone* sur la consommation notamment des ménages, qui a déclenché le mouvement des gilets jaunes en 2018..

⁷⁷ EPUdF 2021, op. cit.

⁷⁸ <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/france-culture-va-plus-loin-l-invite-e-des-matins/agriculteurs-a-bout-inegalites-sociales-ia-l-economie-deshumanisee-3389437> Nous n'avons pas modifié le style oral de cette conversation.

raisonnement fonctionne à l'identique si l'on remplace les mots *mixité sociale* par *justice climatique*, *protection de la biodiversité* ou *promotion de la santé humaine* ...

Tenir compte de la conflictualité

En vue de préserver ce cadre de vérité commune, peut-on faire l'économie d'une réflexion sur les rapports de force ? Celle qui, comme lors des combats du passés, luttes sociales, luttes pour les droits des femmes ou pour les droits civiques des Noirs aux USA, a amené à s'interroger sur la désobéissance civile, les *prises*⁷⁹ de l'action non-violente, les usages compatibles avec le message évangélique d'outils théoriques comme l'analyse marxiste, etc. Bref, tout ce qui, devant la confusion actuelle, peut redonner une chance à l'intelligence et à la lucidité collectives.

La question de s'en prendre, dans certains cas, aux biens matériels, notamment à certaines infrastructures qui contribuent à rendre irréversible la trajectoire de l'humanité commence à se poser d'une manière insistante. Elle devrait être précédée par une réflexion éthique sur les limites à donner à l'appropriation privée des ressources. On l'a vu, de simples manifestations ne suffisent pas à inverser les tendances. Pourquoi laisser les violents et les court-termistes gagner dans l'opinion et influencer les décideurs politiques dans leur sens ? Pourquoi ne pas investir autant de conviction, de compétences, d'efforts et d'argent que, par exemple, les ultra-libéraux qui ont obtenu leur victoires idéologiques des années 80 et suivantes au prix de dizaines d'années d'efforts continus, de lobbying efficace, d'investissements massifs⁸⁰ ? Ou encore, que les lobbyistes agissant pour le compte d'industries dangereuses pour la santé humaine et/ou l'environnement, comme les producteurs d'hydrocarbures, de tabac, de pesticides ou d'OGM ?

Ce très haut niveau d'engagement, ne laissant rien au hasard, vient d'être puissamment illustré par une enquête sur *les Bonus Eventus files*, menée par le media d'investigation *Lighthouse Reports*, et publiée le quotidien Le Monde, en trois volets, du 28 septembre au 1^{er} octobre 2024⁸¹. Il s'agit de vastes opérations d'influence en faveur des pesticides et des OGM, menées par des officines basées aux USA, dont v-Fluence, fondée par l'ancien directeur de la communication de Monsanto. Cette société met à disposition de ses clients, parmi lesquels le lobby des industries phytosanitaires, ou l'administration américaine, une base de données personnelles, du nom de *Bonus Eventus*, sur les scientifiques ou militants dont le travail gêne l'industrie des pesticides. Le but est de préparer et soutenir des attaques personnelles destinées à *saper leur crédibilité*. La même plate-forme constitue une abondante ressource *d'arguments favorables à l'agrochimie*, destinés à influencer le débat public. Enfin, v-Fluence a agi pour le compte de l'administration américaine, sous la présidence de Donald Trump, afin de contrer le pacte vert projeté par la Commission européenne. Cette campagne a ciblé des parlementaires, et s'est notamment accompagnée d'une opération de dénigrement contre le centre international de recherches contre le cancer (CICR), agence de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), accusé d'avoir classé le *glyphosate* comme cancérigène probable. On mesure aujourd'hui le résultat, sur le pacte vert, largement vidé de son contenu, des combats acharnés qui ont été menés contre lui et dont ces stratégies d'influence ont fait partie. L'enquête sur les *Bonus Eventus files* tend aussi à confirmer les récentes manipulations de la colère des petits et moyens agriculteurs nourriciers, que nous évoquions dans la première partie du présent article. Nous soulignons que les reculs réglementaires obtenus bénéficiaient, notamment, aux industries de l'agrofourriture, et non directement à ces agriculteurs. On est estomaqué par le cynisme de ces spécialistes de la désinformation, de leur indifférence à la souffrance et à l'avenir de l'humanité. On pourra s'interroger sur la désinhibition qu'installe notre si rapide accoutumance, notre résignation, à l'insoutenable, qui se voit ainsi normalisé⁸². Ou bien, à l'inverse, sur la difficulté à maintenir notre mobilisation. Mais mesure t'on suffisamment le professionnalisme de ces groupes d'intérêt ? En tire-t-on des conséquences concrètes, sur le sérieux des combats à mener, sur les moyens et les compétences à leur consacrer ?

⁷⁹ Par analogie avec des prises de Judo

⁸⁰ Keith Dixon *Les évangélistes du marché* Raisons d'agir, Paris, 1998

⁸¹ Les *Bonus Eventus files* : Stéphane Foucart, Helena Debré et Margot Gibbs : *Révélation sur un vaste fichage de personnalités gênantes pour l'agrochimie*, Le Monde du 28 sept. 2024 ; *Plongée dans la boîte noire de la propagande mondiale en faveur des pesticides*, Le Monde des 29 et 30 sept. 2024 ; *Comment l'administration Trump a tenté de torpiller le pacte vert européen*, Le Monde du 1^{er} oct. 2024

⁸² Une des idées majeures de Ch. Bonneuil et J.B. Fressoz, *l'Événement Anthropocène*, op. cit.

Dans l'ouvrage de la FPF « *S'engager pour la justice climatique* », Sarah Stewart-Kroeker conclut à la nécessité de *s'allier aux théologies de la libération qui attirent l'attention sur les rapports de puissance, de corruption et de domination*⁸³. La lucidité à l'égard de celles-ci, la capacité à les nommer, ainsi que les antagonismes sociaux, les forces conservatrices, les égoïsmes, le refus têtue de changer, la criminalisation des révoltes sociales et écologiques rejoint également la double exigence de vérité et de justice.

Dans une perspective laïque mais dans un esprit proche, Andréas Malm⁸⁴ réfléchit à tirer des leçons des grands mouvements populaires du passé qui pourraient inspirer le mouvement pour le climat. Notamment, il met en garde contre une pensée trop irénique, qui négligerait d'énoncer et d'analyser les antagonismes qui traversent la crise. Enfin, il insiste sur l'importance de considérer l'efficacité politique des moyens de la lutte. Il en analyse les ressorts, par exemple, dans le mouvement des droits civiques aux USA, ou dans la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud. Il conclut à la nécessité de ne pas exclure des actions contre les biens, en complément de la non-violence de masse. Il ne s'agit pas ici de plaider pour que les Eglises chrétiennes adoptent ces perspectives. Mais peut-être doivent-elles se donner les moyens d'une écoute, d'un accompagnement critique de ceux que l'urgence climatique pousse à le faire.

7. Espérance

Le présent article examine comment les Eglises pourraient se mettre au service de la société pour accompagner – non sans discernement ! – la lutte pour la préservation de l'environnement. L'éthique y est désignée comme l'espace privilégié du dialogue avec toutes les personnes, quelles que soient leurs convictions. Dès lors, nous devons admettre aussi qu'il existe des approches non-croyantes de l'espérance. L'éthique, comme art de la rencontre, doit nous permettre de prendre ces autres espérances au sérieux, en commençant par le partage de la tentation de la désespérance. Désespérance qui touche par exemple les scientifiques du climat lassés de n'être pas entendus, les militants de la justice climatique, et de plus en plus, tout un chacun.

Dans *Comment saboter un pipeline*, Andreas Malm veut aussi faire pièce à ce qu'il appelle *le fatalisme climatique*. Il relève par exemple qu'*il est plus facile d'imaginer la fin du monde que la fin du capitalisme, ou une intervention humaine à grande échelle sur le système climatique – ce qu'on appelle la géo-ingénierie – que sur le système économique ; il est aussi plus facile, du moins pour certains, d'imaginer apprendre à mourir qu'apprendre à se battre, se résigner à la fin de tout ce à quoi l'on tient qu'envisager des formes de résistance active. Le fatalisme climatique fait tout son possible pour confirmer ces absurdités paralysantes. C'est même sa vocation.*⁸⁵ Contre ce fatalisme, il rappelle que : *Le caractère cumulatif du changement climatique contredit les axiomes du fatalisme. Chaque gigatonne compte...*⁸⁶, et que *Le niveau exact du réchauffement futur dépend largement de l'infrastructure qui n'a pas encore été construite.*

Waxo, waxo, même pas peur ! scandait Jules après avoir chaussé les lunettes vertes qui le protégeraient du noir⁸⁷ C'était l'un des héros préférés de mes enfants, alors petits, moi aussi je l'aimais bien. Mais j'ai trop conscience de la faiblesse de ma propre espérance, je suis trop convaincu des limites de l'auto-persuasion, et trop pétri d'anxiété, trop demandeur moi-même de réconfort, pour brandir l'espérance

⁸³ S. Stewart-Kroeker *La justice climatique dans une perspective biblique et théologique*. *S'engager pour la justice climatique* op. cit. p 89.

⁸⁴ Andreas Malm *Comment saboter un pipeline* op.cit.

⁸⁵ Andreas Malm *Comment saboter un pipeline* op.cit. p 170

⁸⁶ Andreas Malm op. cit. p 171

⁸⁷ Christian Lamblin, Régis Faller, Charlotte Roederer, Jules a peur du noir, Nathan, 2000

comme arme secrète *en conclusion* de cet article. J'ose cependant quelques idées, très partielles, comme contribution au partage communautaire !

L'espérance est souvent opposée à l'espoir, à l'optimisme, qui seraient des sortes d'inconséquences, voire d'aveuglement sur la gravité et à l'irréversibilité de la situation. C'est en particulier la perspective de Jacques Ellul, pour qui le lieu de l'espérance est, paradoxalement, la dérélition, le sentiment d'être abandonné par Dieu, comme rappelé par Elisabeta Ribet⁸⁸, ce qui répond bien au sentiment d'impuissance qui nous saisit souvent. Cependant d'autres approches sont sans doute moins tranchées, comme celle de Bonhoeffer, qui invite à préserver *l'optimisme en tant que volonté d'avenir, (en tant que santé vitale), même s'il se trompe cent fois*⁸⁹. J'ai, personnellement, de la peine à articuler une espérance eschatologique, qui annonce *de nouveaux cieux et une nouvelle terre*, avec une espérance plus limitée. Par exemple, celle que nos Eglises puissent être utiles à un mouvement social qui trouverait les moyens d'imposer une véritable prise en compte de l'écologie, et qui, basé sur la justice, aboutirait à un consensus. Qui favoriserait la libération de l'imagination, et la participation de tous. Une espérance qui aurait la fonction d'un *idéal régulateur*⁹⁰, nous permettant aussi de rejoindre, dans le domaine de l'éthique, les autres traditions culturelles et mouvements d'idées. Cela renvoie aussi au *Bouleversement éthique des horizons*⁹¹ d'Olivier Abel, ou aux paroles de la philosophe Isabelle Priault dans l'article de Réforme : *La seule angoisse suscitée par un monde qui s'éteint ne peut porter de fruit. Il faut aussi un horizon. Pour les chrétiens : le Royaume de Dieu, mais plus généralement, il faut aussi un travail sur l'imaginaire*⁹².

Il me semble que pour que l'espérance chrétienne redevienne audible, les chrétiens devraient être présents dans le combat et dans l'imagination, sans renoncer à l'espérance eschatologique, mais en acceptant d'être aussi au service de l'espoir humain. Le lieu où déployer les ressources de l'imagination avec la participation de tous, ce sont sans doute des groupes locaux, ouverts à tous. Lors de la vague de militance des années 60, se sentant incomprises, les personnes les plus engagées dans une lutte pour plus de justice étaient tentées de quitter les Eglises. Nous est-t-il permis d'espérer que ces dernières, coopérant avec d'autres courants spirituels ou philosophiques, et instruites par ce passé douloureux, proposent aujourd'hui à ceux qui veulent s'engager dans le combat concret, la possibilité non seulement de rester, mais aussi de trouver en leur sein la possibilité d'être accompagnées, et notamment de relire leurs pratiques avec d'autres, dans un travail communautaire...

⁸⁸ Elisabeta Ribet *Fais sortir mon être de la détresse* Foi&Vie N°2020/3

⁸⁹ Dietrich Bonhoeffer, *Résistance et soumission*, Labor et Fides, p.26

⁹⁰ Cf. la définition que Dominique Méda donne de cette notion dans le premier paragraphe de l'article suivant : <https://www.alternatives-economiques.fr/dominique-meda/ideal-regulateur-nos-societes-mal-demploi/00016116>

⁹¹ O Abel 2009 *Le bouleversement éthique des horizons*, op.cit.

⁹² Louis Frayssé, *La conversion écologique, l'idée fait son chemin dans* Réforme du 6 décembre 2023.